

MRC des Laurentides

Appel à projets - Fonds québécois d'initiatives sociales

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 29 juin 2021 – Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL), le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en collaboration avec la MRC des Laurentides sont fiers d'annoncer qu'ils lanceront prochainement l'appel à projets du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

Dans le cadre de son programme gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS), le FQIS vise à soutenir financièrement des plans d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La MRC des Laurentides souhaite aviser les organismes de son territoire ayant des initiatives répondant aux priorités identifiées ci-bas à se préparer au dépôt de leur projet qui devra être fait au plus tard le 27 août 2021 à 16h30. Le comité de sélection se réunira à l'automne prochain pour déterminer quels projets seront retenus.

Dans la région des Laurentides, une enveloppe de 5,2 M\$ a été investie pour la période de 2017 à 2023. De ce montant total, l'enveloppe dédiée à la MRC des Laurentides s'élevait à 528 418 \$ sur 5 ans. Il s'agit de la dernière année du projet pendant laquelle la somme résiduelle de 183 346 \$ sera attribuée. À ce montant s'ajoute une enveloppe de 200 000 \$ pour la réalisation de projets régionaux.

Puisque chaque territoire d'intervention peut déterminer ses priorités locales en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la MRC des Laurentides a consulté ses partenaires locaux en développement social et a retenu les priorités suivantes :

- Soutenir économiquement et socialement l'autonomie alimentaire auprès des citoyens les plus démunis et assurer l'accessibilité sur tout le territoire;
- Améliorer le rabattement des municipalités en périphérie vers les villes centres et améliorer la mobilité sur la grande région des Laurentides par du transport qui serait complémentaire au transport en commun actuel et conventionnel;
- Permettre des mesures d'aides en transport et mobilité aux personnes vivant en situation de vulnérabilité ponctuelle;
- Accroître le soutien de l'entourage et de la communauté auprès des personnes en situation de vulnérabilité aux niveaux économique et social;
- Assurer l'accessibilité aux services de santé et de santé mentale complémentaires aux services publics;
- Mettre en place des moyens permettant une autonomie de longue durée;
- Favoriser le maintien dans le milieu scolaire/éducatif pour assurer la diplomation;
- Augmenter l'offre de logements abordables, sociaux et adaptables pour diverses clientèles cibles sur l'ensemble du territoire;
- Prise en charge par le milieu pour assurer l'intégration au marché du travail.

Nous invitons les organismes intéressés à suivre les actualités concernant cet appel à projets en consultant notre site internet : [Fonds, Programmes, Financement, Investissement | MRC des Laurentides \(mrclautentides.qc.ca\)](https://fonds.programmes.financement.investissement.mrc.laurentides.qc.ca)

De plus, tous les documents sont déjà disponibles sur le site web du CPÉRL section FQIS : <https://prefetsdeslaurentides.ca/fqis/>

Pour toutes questions supplémentaires et pour finaliser les dépôts de projet, veuillez communiquer avec madame Geneviève Beauchemin par courriel à l'adresse suivante : gbeauchemin@prefetsdeslaurentides.ca

- 30 -

Source :

Valérie Patry
Agente de développement culturel
819 425-5555 poste 1027
vpatry@mrclautentides.qc.ca

Pour informations :

Philippe Leclerc | Directeur
Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides
514 432-3277
pleclerc@prefetsdeslaurentides.ca